

Secteur élevage

La Smag forme les éleveurs à la rentabilité de leur production

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Les facteurs à surveiller pour améliorer le rendement d'un élevage, les enjeux de la vaccination et la mise en place d'un plan de prophylaxie. Tels ont été les thèmes abordés par les experts venus des sociétés partenaires pour mieux outiller les éleveurs locaux sur la tenue de leur cheptel.

LA Société meunière et avicole du Gabon (Smag) a animé, jeudi dernier, avec ses partenaires techniques, une session de formation pour ses éleveurs. Le cabinet Chêne vert conseil (vétérinaires), le groupe Hendrix Genetics (fournisseur de la souche Isa Brown, dont les poussins sont produits et commercialisés par la Smag), MixScience (partenaire en nutrition pour l'alimenta-

tion animale) ont ainsi partagé leur expertise avec les éleveurs locaux.

Au nombre des recettes qu'ils ont enseignées, on retient des outils sur les conditions et l'environnement d'un bon élevage, sa rentabilité, la bio-sécurité, l'immunologie. Les éleveurs ont également noté quelque chose qui était évoqué avec insistance: le développement par la Smag des nouvelles formulations, encore plus performantes, qui seront d'ici peu mises à leur disposition.

Le Dr Paul Grignon Dumoulin, du groupe Hendrix-Genetics, a fait savoir qu'on ne peut pas avoir une bonne production si les abreuvoirs et les mangeoires ne sont pas en nombre suffisant, surtout en zone tropicale. Il a mis l'accent sur le respect de la densité au m2 (6 poules pondeuses au m2 en éle-



Photo : D.R

Quelques éleveurs et autres acteurs du secteur élevage lors de la formation.

vage au sol). Il a aussi demandé aux éleveurs de ne pas sous-estimer l'effet de la température sur les animaux. Indiquant par la même occasion que la qualité de l'aliment est un élément clé de la bonne performance des troupeaux.

Julien Flori, de Chêne vert conseil, qui animait la for-

mation consacrée à l'immunologie, a donné l'importance de la vaccination des animaux. "Pour stimuler l'immunité naturelle de manière ciblée, pour que l'organisme animal puisse réagir très rapidement et efficacement lors de l'attaque d'une bactérie ou d'un virus", a-t-il fait savoir.

Eric Beillard du groupe MixScience, a, pour sa part, mis en avant les avantages de son partenariat avec la Smag dans la mise en place des nouvelles formules en alimentation animale pour améliorer leurs performances.

L'entreprise MixScience possède en France le plus grand centre de recherche privé européen en nutri-

tion animale. Ainsi, grâce à la Smag, ce sont tous les exploitants de la filière qui pourront bientôt bénéficier de cette expertise pour l'aliment de leurs élevages. De son côté, Crépin Ovono, directeur commercial de la Smag, a rappelé que sa société est le principal fournisseur des éleveurs en poussins d'un jour.

"Notre capacité est de 450 000 poussins de ponte sur l'année. Il est donc important, pour nous, d'apporter aux éleveurs la connaissance et le support technique, vu qu'ils sont aussi nos partenaires. Nous les accompagnons au quotidien en leur fournissant les poussins et l'aliment. Il est donc utile de les emmener à comprendre comment mieux conduire leur élevage, comment le rendre rentable et comment assurer la distribution de leur production", a-t-il conclu.

Projet pour le développement des compétences et de l'employabilité (Prodece)

C'est parti pour 150 jeunes qui seront financés



Christian Nzengue Pegnet, chef de projet Cape.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national, Carmen Ndaot, a récemment annoncé le démarrage officiel du Programme compétition et accompagnement pour entreprendre (Cape). Ledit programme est financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon). Débuté par une masterclass, le 3 juin dernier, sur les objectifs et les avantages d'une carrière dans

l'entrepreneuriat, le Cape se poursuit en ce début juillet avec la formation d'un premier groupe de 100 jeunes au centre de formation et de perfectionnement professionnel de Nkembo et celui de Basile-Ondimba. La formation de ce premier groupe, qui s'étale sur 5 jours, sera suivie par une vague de 200 jeunes supplémentaires, la semaine prochaine. Le programme Cape s'étend jusqu'en 2020. Il donnera, selon Christian Nzengue Pegnet, chef dudit projet, l'opportunité à 2 000 jeunes de se former à l'entrepreneuriat et à 150 jeunes de recevoir un fi-

nancement d'amorçage pour leurs activités. Les formations sont assurées par sept formateurs expérimentés qui dispensent divers modules : "Identification et validation d'une idée d'entreprise", "Gestion d'entreprise", "Fiscalité et financement des entreprises", "Marketing", "Esprit d'entreprise". Pour être retenu et formé dans le cadre du Cape, il faut être Gabonais, âgé de 16 à 34 ans, diplômé, déscolarisé, peu ou non scolarisé. Les personnes vivant avec un handicap sont également concernées. D'ailleurs, cette catégorie de

citoyens est fortement représentée dans ce premier jet de jeunes formés. À préciser que cette formation a été conçue sur la

base de la méthodologie Germe. C'est une méthode certifiée par le Bureau international du travail qui permettra aux jeunes sélectionnés de s'approprier les techniques de base nécessaires pour créer, gérer et développer une activité commerciale.

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
DIRECTION GÉNÉRALE
COMMUNIQUE
(Portant enrôlement biométrique des retraités)

Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'identification de ses assurés, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe tous les retraités résidant dans la province de l'Estuaire qu'elle procédera à leur enrôlement biométrique de 7h30 à 15h30 aux dates et lieux suivants :

- Du 05 au 13 juillet 2018 dans les locaux de son Agence d'Owendo ;
- Du 05 au 23 Juillet dans les locaux de ses Agences d'Akanda et de Libreville (Siège).

Les retraités non recensés en janvier 2017 doivent se munir de :

- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'Identité Nationale, passeport, carte de séjour) et une copie de celle-ci.
- ✓ Un acte de naissance ;
- ✓ Un bulletin de paie ;

NB : Les pensionnés qui ne se présenteront pas verront leurs pensions suspendues au prochain paiement.

Les récépissés des cartes d'identités sans photos ne seront pas acceptés.

Fait à Libreville, le 02 JUL. 2018
Le Secrétaire Général
Romaric Ghislain YOUNG MBODOT
Notre ambition : mieux vous servir

1432 01 79 73 00
Boulevard de l'indépendance • B.P. : 04 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : cassenationaledesecuritesocialegabon-officiel

Photo : D.R